



Offre de stage 2025 :

## OPTIMISATION DE PROCÉDES D'EXTRACTION D'HUILES VÉGÉTALES

**PROFIL DU STAGIAIRE :** DUT/BUT/BTS génie des procédés

### **PRESENTATION DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL :**

ITERG est spécialisé dans la transformation, la valorisation et la caractérisation des ressources agricoles liées aux huiles et aux protéines végétales. ITERG joue un rôle majeur dans les secteurs alimentaire, de la nutrition animale, de la cosmétique et de l'industrie et intervient dans les domaines de la production, de la recherche et de l'expertise.

Le service **Première Transformation** d'ITERG travaille sur l'optimisation et la mise en place de procédés d'extraction et de raffinage pour maximiser l'efficacité et la qualité des huiles et des protéines végétales.

### **SUJET DE STAGE :**

Le/La stagiaire travaillera sous la responsabilité de Jean Philippe Loison, Assistant ingénieur - service première transformation.

L'objectif de ce stage est de travailler à l'optimisation des procédés de triturations des graines oléagineuses afin de maximiser les rendements d'obtention des huiles tout en préservant la qualité nutritionnelle des protéines.

Le/La stagiaire évoluera sur des outils pilotes similaires à des outils industriels.

Pour ce faire, le/la stagiaire pourra être amené(e) à utiliser différents outils de préparation des graines et d'extraction :

- Préparation graine : Sécheur, trieurs, décortiqueurs, cuiseurs, aplatisseurs, broyeurs, conditionneurs, extrudeur
- Extraction : presses à vis laboratoire à industrielle

Le sujet du stage ambitionne de répondre à des besoins industriels d'obtention d'huile et de protéines végétales de qualité. Le/La stagiaire devra ainsi :

- prendre en compte les travaux antérieurs
- réaliser les essais dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- participer à l'élaboration des protocoles d'essais en lien avec le responsable de projet
- interpréter les résultats en relation avec le responsable de projet.

**INDEMNISATION :** 705.00 EUR bruts/mois + tickets restaurant (à la charge de l'entreprise d'accueil) + 50 % de prise en charge des frais de transport en commun et/ou indemnités kilométriques vélo

### **CONTACT :**

Jean-Philippe LOISON

Assistant ingénieur

jp.loison@iterg.com

[www.iterg.com](http://www.iterg.com)